

L'an deux mil vingt et le dix juillet à dix-sept heures le Conseil Municipal de la commune de La Beaume, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Jean ROUSSEAU, le maire.

Présents : MM. ROUSSEAU Jean, LOUIS Jean-Bernard, GIRARDOT Charles, CANDY Christophe, Mmes ELAPHOS Marie-Hélène, BÉGOU Yvette, BELLON Claudette, BELLET Emeline, et BELLET Aurélie.

Absents : M. REBERT Laurent (pouvoir donné à Mme ELAPHOS Marie-Hélène) et Mme MEYSENQ Marie-José (pouvoir donné à Mme BELLET Aurélie).

Secrétaire de séance : Mme BELLET Emeline.

Élection des délégués pour les élections sénatoriales :

Suite au décret paru au Journal Officiel le 29 juin dernier, l'ensemble des collectivités devait se réunir le 10 juillet 2020 pour désigner les représentants qui iront voter aux élections sénatoriales le dimanche 27 septembre prochain. Pour La Beaume 1 délégué titulaire et 3 suppléants sont à nommer. Après avoir établi la liste des candidats, ont été élus :

<i>Titulaire</i>	Jean ROUSSEAU
<i>Suppléants</i>	Jean-Bernard LOUIS
	Claudette BELLON
	Laurent REBERT

Questions diverses :

Hameau de La Tourre : La dernière analyse d'eau réalisée dans le réservoir de La Tourre par l'Agence Régionale de Santé a relevé un dosage élevé de chlore qu'il convient de réajuster par rapport au volume traité. Il est précisé que le chlorage de l'ensemble des réservoirs a été fait à la demande de l'ARS en raison de la pandémie de COVID-19 et ce par mesure de précaution.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 30 minutes.